

Convoi : 12 fourgons de CRS, un véhicule de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Pont Mollien :

9 personnes déplacées
4 tentes et 2 couvertures saisies

BMX :

un périmètre de sécurité est établi
44 personnes déplacées et 34 tentes
3 tentes saisies et 3 bâches

Marck :

un périmètre de sécurité est établi, 2 CRS attendaient le HRO au niveau de la voie ferrée, les observations sont impossibles.

"c'est une opération de comptage" dit un policier,

6 personnes déplacées
pas de saisie observée

Rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi, rue du Beaumarais, au croisement de la rue de Judée.

Le HRO est escorté dehors, ils ont très peu de visibilité.

46 personnes déplacées et 10 tentes
pas de saisies observées

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi
62 personnes et 22 tentes déplacées
10 tentes saisies et une couverture.

La base légale de l'opération : "il y a eu des coups de couteau, une agression en ville, ils pensent que ça vient de personnes du camp, ils veulent juste vérifier certains profils qui correspondent peut-être avec (inaudible)..."

- c'est pas une expulsion ?...

- non !"

Hôpital :

un périmètre de sécurité est établi
8 personne et 7 tentes déplacées